

## BRÈVES

4 février 2009

### Changement climatique : 2050, l'avenir commence aujourd'hui

La question du changement climatique est l'une des priorités politiques du Parlement européen. Un rapport adopté le 4 février rassemble les recommandations finales de la commission temporaire sur le changement climatique pour une future politique intégrée de l'UE en la matière. L'objectif communautaire est de limiter à moins de 2°C l'augmentation moyenne des températures et de réduire de 25 à 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

4 février 2009

### Alzheimer : une déclaration écrite sur les priorités de la lutte contre la maladie

Le Parlement européen a adopté une déclaration écrite sur les priorités de la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Elle appelle la Commission, le Conseil et les États membres à reconnaître cette maladie comme une priorité de santé publique et à élaborer un plan d'action européen. La maladie d'Alzheimer touche actuellement 6,1 millions d'Européens et ce chiffre devrait doubler ou tripler d'ici 2050 avec le vieillissement de la population.

6 février 2009

### Sécurité alimentaire et droits de l'homme

Le Parlement européen a adopté un projet visant à aligner les exigences concernant les aliments pour animaux sur celles appliquées

aux denrées destinées à l'alimentation humaine. À l'avenir, l'étiquetage des aliments pour les animaux devrait être calqué sur celui destiné à la consommation humaine.

6 février 2009

### Systèmes de santé, santé et prospérité

Faisant suite à la conférence ministérielle européenne de l'OMS sur les systèmes de santé organisée en juin 2008 à Tallinn en Estonie, un rapport est publié présentant les liens dynamiques entre les systèmes de santé, la santé et la prospérité et les quatre fonctions des systèmes de santé (prestation de services, financement, mise en place du personnel de santé et d'autres ressources et direction/gouvernance). Il conclut en détaillant comment l'OMS, les États membres et toute une série de partenaires internationaux ont pris l'engagement politique de renforcer les systèmes de santé et, à la fin de la conférence, ont adopté la charte de Tallinn : des systèmes de santé pour la santé et la prospérité.

9 février 2009

### Renforcement des systèmes de santé : des valeurs à l'action

Les États membres de la région européenne de l'OMS se sont réunis à Copenhague pour présenter les premières mesures prises pour la mise en œuvre de la charte de Tallinn et en assurer le suivi, en soulignant l'intérêt de procéder à une évaluation et à une comparaison de la performance des systèmes de santé dans le contexte de la crise économique mondiale.

19 février 2009

### Mieux prévenir les troubles mentaux

Le Parlement européen s'est prononcé, dans le cadre d'un rapport d'initiative, en faveur de la promotion de la santé mentale. Le texte invite la Commission à définir des actions et des politiques de prévention et de traitement des maladies mentales, en particulier en direction des groupes vulnérables (jeunes, personnes âgées, femmes et migrants). En Europe, une personne sur quatre souffre d'un problème de santé mentale au moins une fois dans sa vie.

26 février 2009

### Intensifier la vaccination contre la rougeole

L'OMS demande une intensification des activités de vaccination contre la rougeole. Les enfants des pays européens riches courent un risque d'infection particulièrement élevé. Cette maladie respiratoire très contagieuse pourrait se propager parce que de nombreux enfants ne sont pas ou insuffisamment.

26 février 2009

### Financement de projets européens de santé publique en 2009

L'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs a publié son appel à propositions pour l'année 2009 dans le cadre du deuxième programme européen de santé publique (2008-2013). Les demandes devront être d'ici le 20 mai 2009. Le budget prévu cette année pour les projets, conférences, subventions et actions conjointes est de 48,2 millions d'euros.

<http://ec.europa.eu/eahc/news/news.html>

### Retrouver sa liberté de mouvement - PNAPS : Plan national de prévention par l'activité physique et sportive

La commission « Sport et santé » a été chargée de proposer une stratégie nationale déclinée en actions concrètes dans le cadre de la mise en place d'un plan national de prévention par les activités physiques et sportives. Les effets bénéfiques de l'activité physique et du sport sur la santé ne sont plus à démontrer. Les principaux thèmes retenus lors des réunions qui se sont tenues d'avril à octobre 2008 portent sur les âges et les milieux de vie (scolaires, universitaires, professionnels, seniors, personnes souffrant de maladie chronique, de maladies rares ou de handicaps, environnement rural et urbain). La commission a consacré une part importante aux formations nécessaires à la mise en place de ce plan, ainsi qu'à la communication destinée à le soutenir. Elle a porté également une attention particulière aux considérations environnementales dans le cadre des réflexions initiées par le Grenelle de l'environnement, le Plan national santé environnement et son volet « Santé transport ». Des sujets transversaux permettant d'améliorer la qualité de vie ont également nourri la réflexion de la commission (plaisir, adaptation et accessibilité, décloisonnement, temps, énergie) pour favoriser la pratique de l'activité physique journalière.

Jean-François Toussaint, ministre de la Santé et des Sports, octobre 2008, 295 pages  
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000769/0000.pdf>

## La place de la télémédecine dans l'organisation des soins

Ce rapport répond au souci des autorités sanitaires de procéder à un déploiement opérationnel de la télémédecine en France après plus d'une décennie d'études expérimentales et pilotes. Des situations d'ordres juridique, déontologique, financier doivent être clarifiées. La mission a souligné les enjeux médico-économiques d'un déploiement de la télésurveillance à domicile des patients atteints de maladies chroniques. De futurs centres de santé pluridisciplinaires peuvent être le lieu de premier recours pour la télésurveillance des maladies chroniques. De même, la mission a attiré l'attention sur les besoins prioritaires en télémédecine des territoires isolés (îles, montagnes, zones rurales), les établissements pénitentiaires, les centres de référence en maladies rares et les urgences pré-hospitalières, notamment pour optimiser la régulation médicale de la permanence des soins. Par ailleurs, la mission a procédé à un état des lieux exhaustif des études expérimentales et pilotes conduites tant en France et en Europe que dans d'autres régions du monde au cours des dix dernières années. Parmi ses préconisations, la mission insiste sur la nécessité de mettre en œuvre un programme de formation des personnels de santé à l'usage de la télémédecine.

Rapport établi par Pierre Simon et Dominique Acker, conseillers généraux des établissements de santé, novembre 2008, 160 pages.  
[http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_final\\_Telemedecine.pdf](http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_final_Telemedecine.pdf)

## Maladies chroniques : étude européenne comparée dans huit pays (Managing chronic conditions : experience in eight countries)

Avec le vieillissement de la population, les décideurs du secteur de la santé sont de plus en plus confrontés au défi qui consiste à répondre, à long terme, aux besoins des nombreuses maladies chroniques. Les auteurs étudient les politiques menées dans huit pays (Danemark, Angleterre, France, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Australie et Canada) pour gérer au mieux les maladies chroniques, tirer des leçons des différents modèles et proposer des stratégies pour l'avenir.

Ellen Nolte, Cécile Knai, Martin Mac Kee, Observatory on Health Systems and Policies, Observatories Studies series n° 15, octobre 2008, 202 pages.  
[http://www.euro.who.int/observatory/Publications/20081212\\_1?language=French](http://www.euro.who.int/observatory/Publications/20081212_1?language=French)

## Programme national de prévention des infections nosocomiales associées aux soins 2009-2012

Le 21 janvier 2009, la ministre en charge de la Santé a présenté les grandes lignes du Programme national de prévention des infections nosocomiales associées aux soins (IAS) portant sur les années 2009-2012. Ce programme a pour principaux axes de renforcer l'organisation de la prévention des IAS des établissements hospitaliers en les étendant aux établissements médico-sociaux et aux soins de ville. Dans ce contexte, les établissements médico-sociaux de plus de 25 lits doivent réaliser une auto-évaluation à partir de référentiels de recommandations de bonnes pratiques, notamment sur l'organisation et la qualité des soins. L'accent est également mis sur la formation du personnel et sur les soins de ville. Concernant les pratiques non médicales sur le corps humain (mésothérapie, tatouage...), un cadre de protection des usagers est à l'étude. Un comité régional de suivi composé de différents acteurs sera chargé d'aider l'agence régionale de santé à mener et à adapter le programme régional de prévention des IAS.

[http://www.sante.gouv.fr/hm/dossiers/nosoco/programme\\_national\\_prevention\\_programme\\_2009\\_2012.htm](http://www.sante.gouv.fr/hm/dossiers/nosoco/programme_national_prevention_programme_2009_2012.htm)  
et [http://www.infirmiers.com/actu/detail\\_actu.php?id\\_news=1783](http://www.infirmiers.com/actu/detail_actu.php?id_news=1783)

## Missions et organisation de la santé mentale et de la psychiatrie

Selon l'OMS, les maladies mentales se classent au troisième rang des maladies en termes de prévalence ; elles sont responsables du quart des invalidités et se situent au deuxième rang (derrière les maladies cardio-vasculaires) en médecine générale. Dans ce contexte, à la demande de la ministre de la Santé, une réflexion d'ensemble sur la psychiatrie et la santé mentale a été menée par une commission présidée par Édouard Couty. Son objectif était de « donner un cadre aux missions et à l'organisation de la psychiatrie et de la santé mentale », compte tenu des évolutions liées notamment au plan « Psychiatrie et santé mentale 2005-2008 ». Les thèmes mentionnés dans la lettre de mission étaient les suivants : missions de la psychiatrie et de la santé mentale, organisation des prises en charge, amélioration du parcours de soins des patients, démographie médicale et soignante et collaborations professionnelles, politiques de santé publique abordées sous l'angle de la santé mentale notamment en matière de prévention, en intégrant les différents âges de la vie, le repérage des troubles, l'information des familles, des professionnels et de la population.

Rapport établi par Édouard Couty, rapporteur général : Roland Cecchi-Tenerini, rapporteurs : Patrick Broudic et Dominique Noir, janvier 2009, 86 pages.  
<http://www.psy-desir.com/leg/spip.php?article2105>